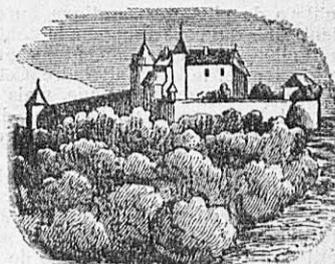




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts
 Suisse 25 »
 Etranger 30 »
 Annonces mortuaires
 et rétractations 30 »
 Réclames 50 »
 S'adresser à Publicitas S. A.
 suisse de publicité (Cercle
 Catholique, 1^{er} étage).

ABONNEMENTS
 Suisse 1 an Fr. 9.—
 » 6 mois » 4.50
 Etranger 1 an » 16.—
 » 6 mois » 8.—
 payable d'avance.
 Prix du numéro : 10 cent.
 On s'abonne dans les
 bureaux de poste
 moyennant 30 cent. en plus.

Téléph. Apart. : 197 Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle. Téléph. Bureau : 150

HORAIRE BULLE-ROMONT : BULLE, arr. 9^h 11⁴⁷ (d. j. f. 14³²) 15⁰⁵ 20¹² - BULLE, dép. 7²³ (7³³) 10-- 13⁰⁸ 17⁵⁸

Assistance, retraites et assurances.

La nouvelle loi fribourgeoise sur l'assistance, qui vient d'être adoptée en première lecture, consacre, sur un état de fait démodé, une amélioration sociale de haute portée.

Elle ramène sur le champ de la discussion la grosse question des mesures de prévoyance appelée à réduire considérablement les inconvénients et les charges de l'assistance officielle et à permettre à l'individu de parer dans la mesure du possible et de ses moyens aux coups du sort et aux surprises de la maladie et de la vieillesse. Le problème des assurances sociales est posé : Il importe de ne point le laisser choir dans l'oubli ou s'enlizer dans la masse des préoccupations quotidiennes. La société se doit de procurer à ses membres, avec leur propre concours, bien entendu, une consolation dans la vieillesse et la maladie et du pain pour les mauvais jours.

Les caisses de maladie et de secours mutuels ont comblé une lacune : ce n'est pas suffisant. C'est une organisation légale de l'assurance-vieillesse qu'il faut mettre sous toit. « Jeunesse prépare vieillesse », dit un proverbe. Combien de personnes, que les ans ont marquées de leur empreinte indélébile, doivent « leur soir de la vie » morne et pénible à l'insouciance des jeunes années et à l'imprévoyance de l'âge mûr ! Quand on est jeune et fort, n'est-il pas indiqué de prélever sur le gain journalier un petit pour cent, bien que parfois le sacrifice représente une légère privation, pour asseoir sa vieillesse sur des bases solides et lui assurer des jours paisibles et à l'abri de trop gros soucis d'argent. Mais c'est une épargne organisée qu'il faut à nos populations. Chacun doit arriver à pouvoir considérer les infortunes matérielles de la vie comme des accidents prévus et amortis d'avance.

On envie souvent le sort des fonctionnaires, tant cantonaux que fédéraux, qui sont au bénéfice d'une pension de retraite les mettant à l'abri des caprices trop brusques du sort. De ce côté, il faut reconnaître que ces personnages jouissent d'un privilège appréciable, puisque des caisses publiques partent leurs versements en vue d'obtenir l'équilibre et le jeu normal de leurs caisses. Ce n'est d'ailleurs de la part de l'employeur que calcul et décompte sur le traitement de l'employé. Ces caisses ne sont point l'idéal, et tant s'en faut, de ce que l'on pourrait espérer dans ce domaine. Certaines d'entre elles, dont la caisse de retraite du personnel enseignant fribourgeois, par exemple, consacrent des injustices qu'il convient de signaler. D'abord, elles sont établies en dehors de la volonté des intéressés, qui devraient pourtant avoir voix au chapitre, puisqu'ils participent pour une grande part, la moitié en tous cas, à la consolidation de la caisse. L'Etat, une Direction, un seul homme, par conséquent, se réserve de trancher, selon son bon gré, les cas les plus divers. On conçoit aisément combien cette méthode impartite des cas qui peuvent se présenter comporte d'aléas, d'arbitraire, de doubles poids et de doubles mesures. On obtient un employé, par exemple, à entrer dans une caisse et à payer ses cotisations, parfois assez élevées. S'il doit quitter sa profession, pour un motif quelconque, raison de santé ou autre, il arrive, suivant le bon caprice d'un Monsieur X., qu'on ne lui remboursera pas même ses versements au complet. Il y a donc pour lui une perte énorme à ce qu'il se soit trouvé dans l'obligation de placer là son argent, plutôt que dans un établissement bancaire quelconque. J'estime que c'est là une « monstruosité » et une « injustice légale ». Il y a bien l'invalidité, mais elle ne joue encore, à moins que le sujet soit réellement à moitié mort, que sur le bon plaisir de l'un ou l'autre individus qui se

réservent de... statuer... sur le cas. Ainsi, il ne suffit pas qu'il soit démontré et établi qu'une telle profession soit nuisible et dangereuse à la santé d'un individu pour qu'il soit autorisé à quitter sa profession. Le fait-il, estimant être dans l'obligation de le faire, eh ! bien il peut s'en aller..., sans tambour ni trompette. Cela n'est ni humain, ni beau. C'est contraire à tous les principes chrétiens d'honnêteté et de charité.

Là encore, l'abus de la force enlève à une institution le caractère humanitaire et bienfaisant qu'elle comporte. Je sais que l'on couvre généralement la vilénie par une attestation d'une personne de la science qui contredit les conclusions d'autres hommes de la science. Cela ne change rien à la chose.

Les caisses de retraite sont un bienfait. Elles ont leur défaut. Encore une fois, il faudrait les soustraire à la main malfaisante de ceux qui jouent avec le peuple comme le chat avec la souris.

Restent les assurances libres. Elles ont rendu et rendent d'appréciables services. Elles n'ont qu'un tort. Elles coûtent fort cher, leur tarif n'en serait-il pas considérablement réduit, si leur capital était constitué par les versements populaires et les subsides fédéraux ?

J'estime que toute notre législation en matière d'œuvres de prévoyance demeurera boiteuse, tant qu'il ne sera pas possible à un chacun de se constituer dans son cadre, soit par l'organisation corporative, soit de sa propre initiative, des garanties formelles contre les mésaventures du destin et les atteintes de la vieillesse.

Toute la question de l'assistance repose sur les mesures de prévoyance sociale dont un pays est doté. Dès qu'il y a néant, dans ce domaine, c'est la faillite du système ou la ruine des cellules sociales auxquelles incombe le devoir de l'assistance officielle.

Petite Revue.

ÉTRANGER

Les relations anglo-américaines.

Les deux grandes nations anglo-saxonnes ont à renouveler un traité qui date de 1908 et qui précise les rapports diplomatiques qu'elles ont à entretenir. Le projet américain consistant à établir avec l'Angleterre un pacte dans le genre de celui qui vient d'être conclu avec la France attire l'attention générale parce qu'il consacre la mise en pratique du plan américain qui vise à la conclusion avec de nombreux pays de pactes mettant la guerre hors la loi.

L'adoption du projet Kellogg reçoit ici une importance spéciale parce qu'il tend à aplanir le malaise persistant entre les deux nations depuis l'échec de la conférence navale à trois, dû, affirment les Américains, à l'intransigeance de l'Angleterre, mais bien plutôt, selon nous, à l'orgueil américain. Une autre face de la question intéresse au plus haut point l'avenir de ces grandes puissances navales : le projet simpliste et radical de l'abolition des sous-marins comme arme de guerre autorisée. Il est de toute évidence que l'Angleterre ne saurait recueillir qu'avec la plus grande faveur la réalisation d'un tel projet, s'il ne se heurtait, pratiquement et dans l'état actuel des choses, à des difficultés inextricables. Sa flotte traversant les mers et les océans avec tout le prestige de son énorme supériorité, ce serait le rêve. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres.

Le malaise anglo-américain ne va pas sans inconvénient. Non pas que la solidarité entre les frères de race ait cessé d'exister ou que l'on soit tenté d'entrevoir la possibilité d'une guerre où seraient aux prises les deux puissances navales les plus formidables du monde, mais parce qu'il s'ensuit une course aux armements dont on a déjà observé les premières manifestations et qui absorbera le plus clair des budgets nationaux, lorsque la notion de ce dévelop-

pement belliqueux aura franchi les frontières de tous les pays. L'Amérique a publié ses vastes projets de constructions navales ; l'Angleterre poursuit son programme ; l'Ambition des Etats-Unis, peuple jeune, énergique et conscient de sa force, n'est pas étrangère à cet état de fait regrettable. Ils ont voulu posséder une force au moins égale à celle de la nation la plus puissante sur mer : rien ne justifie cette prétention.

L'Angleterre a à défendre des côtes que mouillent tous les océans et des routes maritimes qui s'étendent aux cinq continents. Elle a l'obligation de demeurer maîtresse de ces voies qui conduisent à ses dominions et de se trouver en état de les défendre envers et contre tous si elle ne veut s'exposer à voir se disloquer peu à peu son immense empire. Les Etats-Unis ont des frontières massives, que baignent deux océans aux côtes peu découpées. Avec leurs gros et puissants navires, ils sont garantis contre toute surprise et peuvent empêcher facilement toute flotte d'approcher de son territoire. Une seule raison les a guidés quand ils ont persisté dans leur entêtement à vouloir posséder un chiffre de navires moyens égal à celui de l'Angleterre : l'orgueil. Sans doute une guerre est hors de toutes les perspectives, actuellement du moins, entre les deux nations. Mais, qui oserait affirmer qu'un jour l'impérialisme financier et économique que cultivent les américains ne modifiera pas la situation ?

La réédition d'une conférence navale telle que celle qui vient d'échouer lamentablement n'offrirait pas plus maintenant que l'an dernier des chances réelles de succès. Il faut donc se réjouir de pourparlers qui vont être entamés en vue de l'établissement d'un traité d'arbitrage élargi entre les deux nations. Avec la volonté de paix qui règne actuellement des deux côtés de l'Atlantique, on peut être certain qu'ils aboutiront, malgré les difficultés que l'on prévoit de part et d'autres à trouver les formules sur lesquelles on puisse se mettre complètement d'accord.

La crise parlementaire allemande.

Les divers groupes parlementaires allemands tiennent de nombreux conciliabules, ces jours, afin de déterminer leur attitude vis-à-vis de la rupture de la coalition actuelle et de la date des élections, que d'aucuns voudraient fixer avant le renouvellement de la Chambre française.

L'abbé Brauns, ministre du travail, a pris part à la discussion du comité du parti du Centre. On a étudié les modalités et les conséquences de la rupture et le cas de savoir si le gouvernement actuel restera au pouvoir jusqu'après le vote du budget ou s'il se retirera de suite. Il semble que le premier point de vue ait des chances d'aboutir. Le parti nationaliste a exprimé le vœu que la loi scolaire soit mise sous toit sans retard. Le groupe populiste a également exprimé son point de vue sur la question. M. Scholz a déclaré que son parti ne pouvait en aucun cas consentir une transaction sur ce projet sans renier ses principes de libéralisme.

Les journaux de droite pensent qu'il serait possible d'établir une nouvelle formule qui aurait plus de chances de réunir un nombre suffisant de suffrages.

Le téléphone entre l'Allemagne et les Etats-Unis.

Le service téléphonique entre l'Allemagne et les Etats-Unis a commencé à fonctionner ces jours derniers. Tandis qu'en Allemagne les communications ne seront données qu'à Berlin, Hambourg et Francfort, toutes les localités sans exception des Etats-Unis pourront être reliées à ces trois villes.

Le tarif a été fixé à 330 marks-or, soit 1980 fr. français, pour la première minute de communication, et 110 marks pour chaque minute suivante. Si la communication ne peut avoir lieu, par suite de l'absence du

demandé, l'administration percevra une taxe de 50 marks à titre d'indemnité.

Le téléphone interocéanique n'est pas près d'être à la portée des petites bourses. On en attend pourtant de très grands services.

SUISSE

Les Jeux olympiques.

Ils ont été inaugurés à St-Moritz au milieu d'une affluence énorme de concurrents et de représentants de nombreuses nations et du président de la Confédération.

Les premières rencontres ont eu lieu pour le match de hockey. La Suisse et l'Autriche ont fait match nul 4 à 4 ; la France bat la Hongrie 2 à 0 ; l'Angleterre bat la Belgique 7 à 3 ; la Suède bat la Tchécoslovaquie 3 à 0.

Statuts type des sociétés de tir.

Le comité central de la Société suisse des carabiniers publie un projet de statut-type qui doit servir de guide aux sociétés de tir pour l'élaboration de leurs statuts. L'art. 1 de ce projet dit : « La société a comme but de développer, dans l'intérêt de la défense nationale, la pratique du tir parmi ses membres et de fortifier en eux les sentiments patriotiques. »

Les oubliés.

A la dernière vente aux enchères des objets laissés par des voyageurs dans les wagons et aux guichets des bagages des C. F. F., à Zurich, on pouvait voir outre les inevitables valises, malles, parapluies, bicyclettes et skis, une timbale, une flûte, un harmonica, une zither et un violoncelle — tout un orchestre — un moulin à café électrique, un radiateur, des lampes d'appareils radiophoniques, etc.

Que de gens oublient de faire un nœud à leur mouchoir avant de partir en voyage !

L'assassin Geiser.

On s'étonne que la police ait réussi à découvrir aussi rapidement dans l'immense Paris l'assassin Geiser. Il faut rendre hommage à la police. D'autre part on annonce que le jeune malfaiteur n'avait pris aucune mesure pour cacher son identité. Il sera extradé sans tarder.

Les parents de Geiser, honorablement connus à Langenthal où ils habitaient depuis nombre d'années, ont été informés de l'arrestation et des aveux de leur fils aîné.

Le père apprit la triste nouvelle en rentrant du travail à midi. Il se rendit à la maison où l'attendait le dîner. Une scène navrante se déroula. En sanglotant Mme Geiser s'écria : « Mon pauvre Ernest, tu nous a déshonorés, nous qui avons tant fait pour toi ».

L'heure du jugement.

Le caissier infidèle Kessler, qui avait fui en emportant de la Banque nationale, à Zurich, le joli montant de 500.000 fr. et qui fut pris à Londres, va passer en jugement, à Zurich. Les assises se réuniront à cet effet après-demain, jeudi.

Encore le referendum.

Un correspondant d'occasion s'est évertué, dans deux longues tartines adressées au Fribourgeois, à faire ressortir les avantages démocratiques et économiques que sur la chasse et à engager les citoyens à nous réserver, selon lui, la nouvelle loi ne pas signer le referendum. A l'appui de sa thèse, il cite, en entier, le texte de l'article 13 de dite loi. Cet article règle la procédure à suivre si l'on veut introduire l'affermage de la chasse dans un district. C'est ainsi qu'il faut une demande d'affermage présentée par la moitié au moins des communes de ce district faisant au moins la moitié du territoire de ce même district et que ce système de chasse soit enfin admis par une votation populaire de ce district également. Il trouve que toutes ces formalités-là sont très démocratiques. Mais oui, monsieur le correspondant, c'est tout ce

qu'il y a de plus démocratique, on en convient. Mais qui vous a soutenu le contraire ? Faites donc une distinction entre la procédure à suivre et le but à atteindre. Cette procédure est très démocratique, mais le but, qui est l'affermage, ne l'est pas du tout. Vous avez beau ergoter de toute façon possible, vous ne nous ferez jamais croire qu'une loi qui n'accorde le plaisir et le divertissement de la chasse qu'aux citoyens favorisés par la fortune et qui refuse ce plaisir à ceux qui sont peu ou pas fortunés, est un petit divertissement à la portée de tout le monde, à tous ceux qui veulent bien se le payer.

Ce plaisir est du reste actuellement assez coûteux puisqu'on dit qu'il faut sept chasseurs pour en nourrir un.

Cessez donc de comparer, en matière de chasse, notre canton avec celui d'Argovie. Dans ce canton, la chasse rapporte beaucoup à l'Etat et aux communes. C'est vrai. La chasse y est affermée depuis près d'un siècle. Le gibier y abonde surtout parce qu'on y chasse très peu, seulement quand il prend plaisir au locataire, qui est dans la règle, un gros industriel, ou un gros commerçant, gros bourgeois fortement repus en finance, de faire une partie de chasse. Alors, ce monsieur convoque ses invités qui sont également de gros bonnets. Ceux-ci, en compagnie du locataire, comme ses subalternes, se mettent en chasse 2 ou 3 jours consécutifs. Cette partie se renouvelle deux ou trois fois pendant toute une saison de chasse et c'est tout. Notez aussi que l'abondance du gibier est en grande partie due au fait que le braconnage n'existe pour ainsi dire pas dans ce canton.

Voilà pourquoi il y a 10 fois plus de gibier en Argovie que chez nous. Et vous voudriez, M. le Correspondant, que la chasse rapporte chez nous autant qu'en Argovie. La comparaison n'est pas possible. Tout comme un paysan qui ne possède qu'une pièce de bétail chercherait à produire autant que son voisin qui en a 10. Que diriez-vous de lui ? Vous le traiteriez d'imbécile et vous auriez raison.

Nous comprenons que pour les députés qui ont voté cette loi sur la chasse, que la leçon qui les attend, sera dure, quand ils verront, ensuite de la votation populaire, qu'ils ne sont plus en communion d'idées avec le peuple, qu'ils sont cependant sensés représenter. N'eût-il pas été bien mieux, pour eux, de consulter un peu le peuple, d'apprendre à connaître ses dispositions, sa volonté, et d'agir en conséquence ? Le rejet d'une loi à laquelle ils ont collaboré, tête baissée, sans même consulter notre constitution cantonale, va leur procurer d'amers regrets. Espérons que cela les fera réfléchir, pour l'avenir. Le Correspondant du *Fribourgeois*, qui n'a rien des Fribourgeois, pas même du conservateur, nous fait connaître les vœux du parti conservateur et nous engage à ne pas signer suivant la décision prise par ce parti. Comment comprendre la ligne de conduite de ce citoyen ?

FRIBOURG

Au Grand Conseil.

Le compte-rendu de la Direction de police est adopté après un court débat.

On examine ensuite le rapport de la Direction militaire, présenté par M. Gustave Dupasquier. Ce dernier estime que les frais de perception de la taxe militaire sont trop élevés ; ils s'élèvent à 13 pour cent dont le 9,5 pour cent pour les frais de perception par l'Etat, en dehors des séances de commissions, etc. M. Vonderweid explique que la taxation est plus difficile pour l'impôt militaire que pour l'impôt cantonal. Les comptes de la caisse de retraite du corps enseignant sont approuvés. Fortune : 1.642.844 fr. ; boni de l'exercice, 33.511 fr.

On passe ensuite à la discussion des articles de la loi sur l'assistance, dont les six premiers sont adoptés avec de légères modifications qui seront étudiées pour les seconds débats, surtout à l'article 2, ainsi conçu :

« Le devoir d'assistance incombe d'abord à la famille, et il est réglé particulièrement par les dispositions du Code civil suisse.

Lorsque la famille est dans l'impossibilité d'y satisfaire, la société a l'obligation de secourir, dans les limites de la nécessité, les indigents qui sont incapables de travailler.

Elle s'intéresse aussi :

a) A ceux qui ne trouvent pas les moyens de travailler ;

b) A ceux qui n'ont pas la volonté de travailler, sauf à combiner, pour ceux-ci, les mesures d'assistance avec les mesures de répression.

La suite de la discussion de cette importante loi a été reprise ce matin.

Le procès de la Banque de l'Etat - « Démocrate ».

Le *Bund* de jeudi 9 février, édition de midi, No 66 donne un compte rendu de la séance de mercredi du tribunal cantonal de Berne, au cours de laquelle fut évoquée la plainte de la Banque de l'Etat de Fribourg contre le *Démocrate* de Delémont.

Voici en deux mots l'affaire : En décembre 1916, le *Démocrate* avait publié une notice disant que la Banque de l'Etat de Fribourg faisant le commerce de billets de banque allemands et que des billets « maculés de sang » avaient été remarqués dans les liasses.

Ensuite de renseignements fournis, le *Démocrate* démentait sa nouvelle le 11 janvier 1917.

Mais, en 1927, l'affaire revint à jour. Un rapport des censeurs de la Banque de l'Etat, miraculeusement découvert, contenait les mots « billets maculés ». Le *Démocrate* prit sa revanche et confirma sa nouvelle de 1916.

Telle est la cause du procès ouvert. La Banque de l'Etat demande 100.000 fr. de dommages-intérêts. Me Mosimann s'occupe des intérêts du *Démocrate* et Me Steiger, avocat, représente notre Banque de l'Etat de Fribourg.

Tels sont les renseignements que nous fournit le *Bund*. Notre confrère conclut en disant que l'affaire en restera probablement là, étant donné que l'on a parlé d'arrangement au cours de l'audience de mercredi.

A titre d'indication, nous croyons pouvoir dire que la première nouvelle relative aux « billets maculés de sang » fut mandée de Fribourg par Me Ernest Girod, avocat, aujourd'hui décédé.

Gymnastique.

Le dimanche 5 février avait lieu à Lausanne, dans la grande salle du « Splendid », le tournoi intercantonal des gymnastes à l'artistique.

Les associations genevoises, vaudoises, valaisannes et fribourgeoises étaient représentées à ce championnat, chacune avec une équipe de cinq gymnastes.

Près de 1000 personnes enthousiasmées ont répondu à l'appel du comité d'organisation et ont vivement applaudi les tours exécutés au reek, barres parallèles et cheval-arçons.

Les gymnastes Koch Alfred, Jules Robert, Kalberer Maurice de l'Ancienne de Fribourg, John Genilloud et Airoldi Jacob, de la Section de Bulle ont dignement représenté notre équipe fribourgeoise.

Au classement individuel, sur 60 gymnastes, nos gymnastes bullois se sont classés 9me et 25me. Nos vives félicitations !

Voici le classement par équipe : Vaud, 178,95 points ; Genève, 171,45 ; Fribourg 162,30 ; Valais, 155.

Cercle Populaire Fribourgeois de Genève.

Le Cercle Populaire Fribourgeois de Genève, fondé en 1920, a tenu son assemblée générale annuelle, le 22 janvier dernier.

Après avoir entendu la lecture de différents rapports qui constatent la réjouissante prospérité de cette association patriotique, il a été procédé à l'élection du Comité qui sera composé, pour l'exercice 1928, de :

M. Clément Dénervaud, président ; M. Léon Braillard, vice-président ; M. Oscar Guillet, secrétaire ; M. Paul Torche, vice-secrétaire ; M. Sigismond Gisé, trésorier ; M. Joseph Wider, vice-trésorier ; M. Ferdinand Gay, membre adjoint.

Accident mortel à Fribourg.

Samedi soir, M. Schweizer, ouvrier à la Brasserie du Cardinal, a été atteint par une rame de wagons, horriblement déchiqueté et tué net. Comme il traversait les voies, en face de la brasserie, il s'arrêta pour allumer un cigare. La bourrasque faisait rage. Le direct passait avec son bruit de ferraille. M. Schweizer ne put entendre ni apercevoir la rame de wagons. Son corps fut coupé en deux. La victime, âgée de 42 ans, laisse une veuve et deux enfants.

Pour le sanatorium de Crésuz.

Voici les résultats de la quête faite en 1927 à l'occasion du Jeune fédéral, en vue de la création d'un fonds de secours pour malades pauvres du futur Sanatorium de Crésuz :

Sarine, 5.607,75 fr. ; Singine, 984,90 fr. ; Gruyère, 2.619,55 fr. ; Lac, 1.952,50 fr. ; Glâne, 1.230 fr. ; Broye, 1.856,45 ; Veveyse, 454,85 fr. Total pour le canton : 14.706,95 fr.

GRUYÈRE

Au Männerchor.

Le « Männerchor » de Bulle a donné, dimanche soir, un concert fort apprécié sous l'habile direction de M. Mossu, instituteur à La Tour. Au programme figuraient quatre chœurs d'hommes et deux double-quatuors. Parmi les premiers nous accorderons une mention spéciale à « Abschied von Liebschen » qui fut rendu avec beaucoup de sentiment, de douceur et de souplesse. Les deux « youtzes » firent bonne impression aussi. Le soliste aurait cependant pu, à notre avis, les rendre plus jolies, plus légères, en adoptant une voix moins dure. « Kommt mit mir unter die Linde » revêtit une bonne part de la grâce d'une touchante idylle ; la musique aimée de Gottfried Angerer s'y reconnaissait dès les premières mesures. « Waldkonzert » et « Waldabenschein » méritent également de sincères éloges.

Le « Männerchor » de Bulle travaille avec beaucoup de fermeté, de courage et d'ardeur, sous une direction très compétente. Ses productions de dimanche en ont fourni la preuve. La bonne interprétation et la fusion, dans les « piano » et les « mezzo forte » surtout, en fu-

rent des qualités que nous nous plaignons à souligner. Le beau registre des basses fut énormément.

Si l'on considère les conditions souvent peu favorables dans lesquelles doit travailler cette société, on peut dire sans exagération qu'elle s'est taillé, avant-hier, un brillant succès.

Une comédie en dialecte suisse-allemand mit le point final à cette manifestation. Une connaissance insuffisante du langage pittoresque de nos compatriotes ne nous a pas permis de la suivre avec tout l'intérêt qu'elle méritait. Elle nous procura pourtant de joyeux instants et nous admirâmes le jeu aisé et naturel de M. Firmann, l'actif et ferme président du « Männerchor ».

Broc - Concert de l'« Harmonie ».

Avec le concours de plusieurs membres du « Frohsinn » et de quelques autres amis de la Société, l'« Harmonie » a fait tout son possible pour satisfaire les nombreuses personnes qui sont venues l'écouter, dimanche.

Cinq chœurs étaient au programme. « Là-bas ! Là-bas ! » et « Patrie et bonheur », de H. Plumhof, de caractères trop semblables, auraient gagné à être séparés par un autre chant. « Refrains de Fribourg » est du Bovel, populaire, tout simple, mais qui plaît toujours, parce qu'il vibre dans l'âme du peuple. Bien donnés, ces trois chœurs auraient encore produit plus d'effet si le tempo en eût été plus rapide. La « Chanson du vent-clair », de Bovel, est fine et légère, légère comme la brise et délicatement nuancée. « Salut printanier », de Sturm, attaqué avec vigueur pour aller jusqu'au « morendo » et revenir au « forte » final, est un chœur à effet qui a obtenu un grand succès.

Mais le clou de ce concert, ce fut l'étourdissante comédie des « Charbonniers », de Gille. Jouée avec une verve endiablée, par des acteurs excellents, elle obtint un vif succès. Du commencement à la fin, ce fut un rire continu, entrecoupé de nombreux applaudissements. La musique vive et légère de cette opérette fut fort bien accompagnée au piano par M. Piccand, instituteur. La réputation de Mme Brélat et de M. Jaquier, comme acteurs, n'est plus à faire. Ils sont aussi bons comiques qu'excellents tragédiens et dire que c'étaient eux les charbonniers, c'est tout dire ! M. Demierre n'en est pas à son début sur les planches ; il fut un « rond-de-cuir » « épatant », maniaque à souhait. Quant à M. R. Sudan, il sut tenir le rôle du peu dégourdi Tardival, avec un air bête, d'un naturel parfait.

Depuis bien des années, nous n'avions pas eu l'occasion, dans les représentations, à Broc, de rire d'aussi bon cœur que dimanche. Grâce se soient rendues aux acteurs des « Charbonniers ».

Ce concert, ainsi que l'audition des chœurs de la « Nuit des Quatre-Temps » nous suggèrent la réflexion suivante : le « Frohsinn » et l'« Harmonie » ont dû, en ces deux circonstances, se prêter un mutuel appui ; ces deux sociétés, numériquement faibles, puisqu'elles n'ont pas 30 membres chacune, n'auraient-elles pas davantage à fusionner ? Ce serait d'autant plus facile que le « Frohsinn » est actuellement presque en majorité formé de « suisses-français ». Nous aurions alors à Broc une chorale d'un bel effet, à même de nous donner des productions de valeur, en rapport avec l'importance de la localité. X.

A imiter.

Dons parvenus à la Caisse de Ville de Bulle en 1927 :

Fonds d'Ecole.	
M. et Mme Félix Glasson,	Fr. 1000.—
Banque Populaire de la Gruyère	200.—
Anonyme (par la Banque Populaire de la Gruyère),	1000.—
Mlle Andrey Marie, l'Hoirie,	100.—
Mme Vve Albert Grandjean, en souvenir de son fils Ernest,	300.—
Fonds des Pauvres.	
Mme Menoud Justine,	300.—
M. Menoud Joseph, notaire,	300.—
Banque de l'Etat de Fribourg,	80.—
M. Blanc Louis et famille,	200.—
Mlle Andrey Marie, l'Hoirie,	100.—
M. Monney-Jeckelmann,	5.—
Mme Vve Albert Grandjean, en souvenir de son fils Ernest,	300.—
Oeuvre des Galoches.	
Crédit Gruyérien,	50.—
Banque Populaire de la Gruyère,	100.—
M. Glasson Alphonse, imprimeur,	5.—
M. Reichen Louis,	5.—
Préfecture de la Gruyère,	5.—
Anonyme,	5.—
Société Electrique de Bulle,	300.—
M. Glasson James, syndic,	10.—
M. Blanc Jules, Cons. communal,	10.—
M. Bersier, Cons. communal,	10.—
M. Crotti, Cons. communal,	10.—
M. Delabays, Cons. communal,	10.—
M. Pasquier, docteur, Cons. communal,	10.—
M. Pfulg Louis, Cons. communal,	10.—
M. Rolle Paul, Cons. communal,	10.—
M. Toffel Louis, Cons. communal,	10.—
Chaussures modernes,	10.—
M. Jenny Germain, à Farvagny,	20.—
M. Joillet Jules, à Bulle,	2.—
M. Dubas Henri,	5.—
Société des Sous-Officiers,	20.—
M. Rime Robert, pharmacien,	10.—
M. Schwartz Auxence, Hôtel de Ville,	5.—
Mme Vve Albert Grandjean, en souvenir de son fils Ernest,	100.—
Fonds Colonie des vacances.	
Produit quête Pestalozzi	310.85
Produit quête de la fête de clôture des écoles	222.25
Petit Casino de Genève	62.95
M. Glasson James, syndic	10.—
M. Bersier, conseiller communal	10.—
M. Blanc Jules, conseiller communal	10.—
M. Crotti Eugène, Conseiller com.	10.—
M. Delabays, conseiller communal,	10.—
M. Pasquier, docteur, conseiller com.	10.—
M. Pfulg Louis, conseiller communal	10.—
M. Rolle Paul, conseiller communal	10.—
M. Toffel Louis, conseiller communal,	10.—
Mme veuve Albert Grandjean, en souvenir de son fils Ernest	100.—
Merci aux généreux donateurs.	

(Communiqué.)

En marge de la vie sociale de chez nous.

Il est certain que le monde féminin actuel tend à se viriliser. Il semble souffrir de l'état de femme, que Dieu lui a imposé, dans son insondable sagesse. Il veut voter, porter culotte, s'astreindre à des occupations, à des plaisirs même qui furent jusqu'ici l'apanage exclusif de l'homme.

Il faut laisser aux femmes la faculté de satisfaire leur curiosité, de tenter leur expérience « transformiste ». Elles reviendront d'elles-mêmes à la destinée pour laquelle Dieu les créa : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul, faisons-lui une compagne semblable à lui ».

Mais, pendant ce temps, l'homme s'éloigne de la femme. Elle lui inspire un doute, quant à la valeur intrinsèque de toute cette modernisation. La grâce féminine s'épuise et disparaît peu à peu par la vulgarisation de tout ce qu'elle contenait de charme et de mystérieux inconnu. Paul Valéry, illustre académicien et peintre admirable des révolutions intimes de l'être féminin, écrit : « Elles montrent trop de choses et n'en dissimulent pas assez. Tout ce qui a du prix se cache, donc ce qui se cache est précieux. Femmes, femmes, il faut plaire ! Si vous ne nous plaisez, le monde finira ».

Ce sont là réflexions de psychologues mondains, mais qui considèrent sous leur matériel le plus évident les conséquences pratiques et effectives de l'évolution « vers l'homme » que l'on constate dans le monde féminin. Le beau sexe doit plaire. Et pour plaire, est-il autre chose que l'attirance du mystère et le charme de l'inconnu ? Si j'étais femme, je m'enorgueillerais à la pensée qu'un rôle si grand m'est dévolu : la responsabilité de la durée du monde. Et je m'écrierais, avec Huguette Garnier : « Dire que c'est peut-être à la longueur des jupes, au décolleté de nos corsages et à la coupe de nos manches qu'on doit ce résultat appréciable : que le monde ne finisse pas ! »

Les filles de nos bourgs et de nos campagnes deviennent de jour en jour un peu plus... parisiennes. Il faut souhaiter cependant qu'elles demeurent jolies, mystérieuses, avec un grain de rêve sur le front et une caresse de femme dans le regard. De grâce, qu'elles conservent les divins attributs de la « compagne de l'homme ». C'est ainsi que nous les aimons et qu'elles portent avec elles un « rayon du paradis ». P.

Nouvelles brèves.

Nouvelles politiques et diverses.

Le Sénat américain a voté une résolution tendant à éviter une troisième candidature de M. Coolidge à la présidence de la République, ce qui, selon cette haute autorité, serait une atteinte aux principes libéraux de la Constitution américaine.

— M. Poincaré a prononcé à Strasbourg un discours retentissant sur le mouvement séparatiste qu'il a qualifié et condamné comme il le méritait. Il a terminé sa harangue sur ces mots : « Germani trans Rhenum incolunt » (C'est au-delà du Rhin qu'habitent les Allemands), célèbres paroles d'un historien latin.

Les maires alsaciens participèrent ensuite à un banquet officiel où de nombreux discours furent prononcés, attestant de façon indubitable l'attachement de l'Alsace à la France. Quelques incidents se sont produits.

— La Pologne a fait parvenir à la récente note lithuanienne une réponse aigre-douce qui ne présage rien de bon. Il y est rappelé les diverses phases des négociations essayées après Genève et le mauvais vouloir de la Lithuanie. La note se termine en ces termes :

« Aussi, afin d'éviter tout malentendu possible, je vous prierai de bien vouloir m'informer de façon nette et claire, si le gouvernement lithuanien désire oui ou non se conformer, quant à la lettre et quant au fond, à la résolution du conseil de la S. d. N. du 10 décembre 1927 et s'il se trouve disposé à entamer immédiatement des pourparlers dans le but d'établir des relations normales et de bon voisinage entre la Pologne et la Lithuanie. »

Elle est signée de M. Zaleski, ministre des affaires étrangères de Pologne.

— Le bruit court que les Etats-Unis vont inviter l'Allemagne à signer dans le plus bref délai un pacte mettant la guerre hors la loi, dans le genre de celui qui a été signé entre les Etats-Unis et la France.

Malheurs et accidents.

Dans la mine d'or de Northbay, Ontario, Etats-Unis, un incendie a éclaté et enseveli une cinquantaine de mineurs. 6 ont péri. 47 sont encore ensevelis dans un couloir qui s'emplit de gaz délétères. Des spécialistes ont été envoyés sur les lieux pour procéder aux opérations de sauvetage.

— Un ouragan dévastateur s'est abattu sur certaines régions de l'Angleterre. En maints endroits, les arbres ont été déracinés et des toits de maisons enlevés. On signale plusieurs victimes qui ont péri, écrasées. En Saxe et en Bavière, la tempête fait rage également.

— A Bozen, des soldats accompagnés d'un officier ont été surpris par une ava-

lanche. L'officier grièvement blessé.

— On mande de cas de morts sur lanches qui se perdent. Plusieurs maisons.

— Vendredi a été dans le train de Turin à Milan, de marcheurs raillèrent et v. murs du tunnel blessés. L'un d'eux légats matériel. lation des trains dans toute la journée.

— Une terré à la mine de berland. La mine à la suite de était inspectée inspecteurs des rection et ouvré réussi, malgré létaires, à retro à la surface. L'lonne d'exploré perdus.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de 42 ans a été sang. Le meunier.

— A Neuilly, p de

LA GRUYÈRE

lanche. L'officier a été tué et deux soldats grièvement blessés.

— On mande d'Oslo que de nombreux cas de morts sont dus, ces jours-ci, aux avalanches qui se produisent sans interruption. Plusieurs maisons ont été détruites.

— Vendredi matin, un accident s'est produit dans le tunnel de Ronchi, sur la ligne de Turin à Milan. Plusieurs wagons d'un train de marchandises se détachèrent, déraillèrent et vinrent s'écraser contre les murs du tunnel. Deux cheminots ont été blessés. L'un d'eux est mort peu après. Les dégâts matériels sont importants. La circulation des trains a subi des retards pendant toute la journée.

— Une terrible explosion s'est produite à la mine de houille de Whitehaven, Cumberland. La mine, fermée depuis deux mois à la suite de catastrophiques explosions, était inspectée à nouveau par 21 personnes, inspecteurs des mines, personnel de la direction et ouvriers accompagnants. Huit ont réussi, malgré l'intoxication par les gaz délétères, à retrouver les puits et à remonter à la surface. Les autres membres de la colonne d'exploration sont considérés comme perdus.

Crimes et délits.

A Neuilly, près Paris, une femme âgée de 42 ans a été retrouvée baignant dans son sang. Le meurtrier l'étrangla et l'acheva

à coups de hache. On dit que le vol n'est pas le mobile du crime.

— A Centurite, près de Catane, Italie, un jeune homme de 17 ans avait enlevé une jeune fille de 15 ans avec laquelle il vivait. Cette dernière voulant régulariser sa situation, son amant le quitta. La jeune fille se vengea en déchargeant, l'autre jour, un revolver sur l'infidèle qui fut tué sur le coup. A son tour, elle fut mortellement blessée par les parents du jeune homme qui, la frappèrent à coups de pioche.

— A Bari, au cours d'une rixe, deux femmes se sont frappées grossièrement. L'une d'elles frappa sa partenaire à coups de pied. Cette dernière succomba à la suite des coups qu'elle avait reçus.

— Dans un village, non loin de Turin, des bandits ont attaqué un curé dans son presbytère, l'ont maltraité, ont tiré sur lui sans l'atteindre et ont dévalisé la maison. Ils ont ensuite réussi à s'enfuir, sans laisser de traces.

Aux Jeux olympiques de St-Moritz.

Les résultats des courses de patrouilles militaires sont les suivants :

« Le classement qui a été communiqué presque aussitôt après l'épreuve aux représentants de la presse est ainsi établi :

1. Norvège qui accomplit les 30 km. du

parcours en 3 h. 50 min. 47 sec. ; 2. Finlande, en 3 h. 54 min. 37 sec. ; 3. Suisse, en 3 h. 55 min. 04 sec. ; 4. Italie, 4 h. 07 min. 30 sec. ; 5. Allemagne, 4 h. 15 min. 02 sec. ; 6. Tchécoslovaquie, 4 h. 15 min. 07 sec. ; 7. Pologne, 4 h. 33 min. 45 sec. ; 8. Roumanie, 5 h. 16 sec. ; 9. France, 5 h. 26 min. 26 sec.

A la distribution des prix qui a eu lieu à 18 heures, M. Scheurer, président du département militaire fédéral, a prononcé un brillant discours dans lequel il a relevé la merveilleuse performance de toutes les patrouilles et surtout des vainqueurs de la journée.

Les épreuves diverses se poursuivent dans les meilleures conditions et au milieu de l'enthousiasme général.

A VENDRE

faute d'emploi, une faucheuse, un char à échelles, un broyeur et un presse-à fruits. S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 345 B.

Des Oeufs

Des œufs l'été, des œufs l'hiver
Le grand succès du Chanteclair.

L'Elchini élixir ou comprimés,

est une source d'énergie pour toute la famille. Il fortifie l'estomac et l'intestin, le sang et les nerfs, vivifie tous les organes, conserve et assure la santé.

Fl. ou boîte orig. fr. 3.75, le doub. fr. 6.25 d. les ph.

Le démontage de la Tour-Eiffel.

Le Conseil municipal de Paris a décidé de faire démonter la Tour Eiffel. Cette construction, haute de 300 mètres et datant de 1889, est, malgré les nombreuses réparations, un danger continu pour le public.

Les 3 jours de Carnaval
Bonne Musique et Danse
à l'Hôtel de l'Union
Broc-fabrique.



Traitées à toute heure.

Invitation cordiale.

Alph. RUFFIEUX.



Hôtel des Alpes-Terminus

-- BULLE --

Grand Bal de Carnaval.

Lundi soir : Soirée de Gala

Mardi soir

A 23 h. 30 : Concours de Masques

Entrée : 1 Fr.

Entrée : 1 Fr. 50.

BUFFET FROID

BATAILLE DE SERPENTINS

Lundi et mardi après midi : entrée gratuite.

Société pour la location des bâches, Guin

Pour la prochaine saison, nous recommandons notre nouvelle

CANTINE

transportable, avec 1200 places assises et grand podium

de même que notre grand choix en

BACHES

imperméables, convenant très bien pour couvrir places de construction, halles, bancs de marché, etc.

Ouvriers spécialistes pour le montage et démontage à disposition.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à

Vve Th. JENDLY-ZURKINDEN; GUIN

Téléphone 1.

LINGÈRE

diplômée en 1^{re} classe
Confections et raccommodages
soignés.

TROUSSEAUX.

Se recommande :

Rosa DÉBIEUX
rue de Vevey, maison Gillard
BULLE.

J'achète et
paie comptant
renards, martres,
fouines, hermines,
lapins, chats, toutes
peaux et cuirs de
bétail.

GREMION fils, BROG.

BROG - HOTEL BELLEVUE - BROG

Dimanche soir, à 10 h. 30

dans la nouvelle salle

**GRAND CONCOURS
DE MASQUES**

Bon orchestre - American Bar.

Invitation cordiale.

Alex. SUDAN

MISES PUBLIQUES

Pour cause de départ, le soussigné exposera en vente, le vendredi 17 février, dès 1 h. 30 de l'après-midi, devant son domicile, à BROG-Village, tout son bétail et une partie du mobilier, soit : 6 vaches fraîches vêlées, excellentes laitières, pie noires, faisant partie du Syndicat, une génisse de 14 mois, une grise, de Schwytz, une brebis noire avec l'agneau. — Clochettes, un beau clapi or, poulailler, genre chalet, 4 stères de foyard sec, coupé un vélo.

R. CANDOLFI, Broc.

BULLE - Grande salle de l'Hôtel de Ville - BULLE

Dimanche 19 février 1928

Bureau : 19 h. 30.

Rideau : 20 h. 30.

Soirée-Concert

organisée par le

Corps de Musique de la Ville de Bulle

Direction : M. R. RADRAUX, Professeur.

PRIX DES PLACES : Réservées fr. 1.05 ; Premières fr. 1.10.
(Impôts communaux compris).

BAL : Entrée de la salle 1 fr. 10. La carte de concert donne droit à une réduction.

Consultez les programmes.

Dernier Lot

Ce qui nous reste en paires
isolées nous le présentons
demain dans notre vitrine
avec le dernier Prix. - - -

Pourquoi ne pas profiter
d'une deuxième paire ? - - -

Chaussures
Modernes
Bulle
Place du Tilleul.

MOTOSACOCHÉ

J'avise mon honorable clientèle, mes amis et connaissances que je suis

Agent exclusif pour la Gruyère

de la célèbre marque

Motosacoche.

Tous les modèles 1928 en magasin.

Se recommande.

A. PASQUIER, mécan.

en face du café Moderne, BULLE.

Regarde bien
ce paquet

afin que tu ne
m'en apportes
Jamais d'autre,
car pour moi
il n'y a que
l'AROME
pour faire un
bon café.



hologues
sous leur
nséquen-
évolution
e dans le
it plaire.
que l'atti-
inconnu?
rais à la
dévolu :
onde. Et
Garnier :
ueur des
es et à la
il ce ré-
me finisse

nos cam-
r un peu
er cepen-
ystérieu-
nt et une
De grâce,
buts de la
ainsi que
t avec el-
P.

nt ensuite
breux dis-
de façon
sace à la
t produits.
à la récen-
aigre-dou-
y est rap-
gociations
avais vou-
termine en

alentendu
n vouloir
ire, si le
oui ou non
t quant au
la S. d. N.
uve dispo-
pourpar-
ations nor-
la Pologne

ministre
ne.
-Unis vont
s le plus
uerre hors
a été signé
e.

y, Ontario,
et enseveli
3 ont péri.
un couloir
spécialis-
pour pro-
ge.
est abattu
terre. En
été déraci-
vés. On si-
péri, écri-
la tempête
compagnés
r une ava-

Rose des Chemins

de Charles de Vitis.

Cette pauvre créature délaissée, perdue au fond des bois, n'avait pas un nom à prononcer dans son désespoir, pas un être bon à invoquer dans sa détresse. Ses dents claquèrent; elle était transie par la terreur plutôt que par le froid de la nuit, et les premières lueurs du jour la trouvèrent blême, immobile au pied de l'arbre où elle s'était assise la veille.

Les rayons du soleil levant réveillèrent Médor. La fillette se sentit moins seule alors. L'animal s'étira longuement; puis, rafraîchi par ce bon sommeil, il se leva, s'agita, cherchant à faire sortir Murillonne de sa torpeur.

Celle-ci essaya aussi de se lever; mais la fatigue de cette nuit terrible l'avait épuisée. Elle allait devant elle, chancelante, et une fois, une fois affreuse, lui saisissait les entrailles; son estomac se tordait, ses tempes battaient, et ses oreilles bourdonnaient d'une façon insupportable.

Le souvenir de la soupe fumante des Bastien lui causait des désirs fous. Elle aurait tout donné pour avoir un morceau de pain. Celui qu'elle avait emporté avait été mangé la veille; Médor avait si grand appétit!

Dans son inexpérience, elle n'avait songé ni à prendre des provisions, ni à se rapprocher d'un village où elle aurait pu s'en procurer. Médor avait faim aussi; il était agité, nerveux. Voyant sa jeune maîtresse étendue sur

le sol, incapable de se relever, il s'arrêta un instant, la regarda tristement, puis partit en toute hâte.

« Médor, Médor, ne m'abandonne pas! » s'écria Murillonne en voyant le fidèle animal s'éloigner.

Celui-ci sembla hésiter un instant, puis il repartit plus rapidement encore.

« Médor! » répéta-t-elle d'une voix faible.

Mais elle n'en pouvait plus. Elle sentit que ses forces l'abandonnaient, et plus seule encore depuis que son unique ami avait fui, elle se laissa aller et perdit connaissance.

Quand elle revint à elle, Médor lui léchait doucement les mains. Ce témoignage d'affection lui toucha le cœur, et, prenant la tête du bon chien entre ses deux bras, elle l'embrassa tendrement et quelques larmes coulèrent sur ses joues.

Médor se dégagea rapidement et alla prendre entre ses dents le corps d'un lièvre encore chaud qu'il avait étranglé.

Murillonne tressaillit de joie.

« Manger! Je vais donc pouvoir manger! » dit-elle.

Ranimée par cette pensée, elle essaya de se soulever afin de faire un feu de fagots pour cuire le lièvre; mais ses forces la trahirent, et elle dut y renoncer.

Accablée, elle se sentit désespérée, et, si aucun secours ne lui venait, elle était condamnée à mourir abandonnée dans ce bois.

La nuit vint sans qu'un être humain fût passé à portée de sa voix. Elle se sentit envahie par un sommeil étrange, un sommeil qui la paralysait toute. Le manque de nourriture était de trop longue durée, et le sommeil qui la gagnait était de ceux dont on ne se réveille pas.

La nuit passa sans que l'enfant eût fait un

seul mouvement.

Dès le matin, Médor, qui était mieux habitué à ce genre de privations, se leva. Cependant, la faim dont il souffrait aussi l'emportant sur sa généreuse nature, il s'approcha du lièvre, que Murillonne avait enveloppé dans son fichu et qui lui servait d'oreiller; il le retira d'un mouvement si brusque, qu'il fit sortir l'enfant de sa torpeur.

En voyant Médor dévorer le lièvre à belles dents, elle fut prise d'un dégoût affreux; mais à mesure qu'elle sortait de son engourdissement sa faim redevenait plus pressante, et tout à coup, brutalement, elle s'approcha de Médor pour lui disputer sa proie.

Elle mangea gloutonnement, voracement, comme un animal. Cette chair crue, ce sang noir qui en tout autre moment lui eussent soulevé le cœur, lui semblaient délicieux.

« Médor, tu m'as sauvé la vie. J'étais perdue sans toi, dit l'enfant; mais avec toi, je sens que je vivrai. Viens, nous irons bien loin et nous vivrons toujours ensemble, toujours, n'est-ce pas? »

On se remit en marche. Où allait donc cette pauvre enfant?

Elle ne le savait pas elle-même; aucun lieu ne l'attirait, puisque nulle part ne l'attendait un cœur aimant. Elle allait devant elle jusqu'à ce qu'elle rencontrât un asile sûr, un abri à son goût, où elle espérait vivre indéfiniment.

A la fin de la seconde journée, elle aperçut de loin la cathédrale de Reims, les cheminées des usines. Peut-être que dans sa mémoire revint le souvenir des jours heureux qui avaient précédé son passage dans cette ville; car il lui vint un vif désir d'aller de l'autre côté, comme pour revenir en arrière, dans sa vie.

Le soir venu, elle se fit un lit de feuilles sèches, et, calme, cette fois, elle s'endormit. Il

lui semblait que sa vie était réglée depuis que Médor se chargeait de les nourrir, et elle s'imaginait naïvement qu'aucun autre ennui ne pourrait plus l'atteindre.

Elle dépassa la ville de Reims, en dehors, n'osant y pénétrer. Elle marchait courageusement.

L'automne touchait à sa fin. Médor, l'adroit Médor, trouvait rarement un gibier suffisant pour satisfaire l'appétit de Murillonne et le sien. La neige commençait à tomber, épaisse et lourde. Les pieds de l'enfant s'étaient habitués peu à peu à ces marches forcées, et avaient durci suffisamment pour être insensibles aux pierres du chemin.

Mais la chasse se faisait de moins en moins fructueuse, et les deux pauvres êtres errants se contentaient parfois, pour leur seul repas de la journée, d'un morceau de pain donné, par charité, à la porte d'une ferme.

C'est ainsi que, marchant à petites journées, Murillonne arriva un soir à la lisière d'un petit bois, dans lequel ils entrèrent bravement, lorsque Médor s'arrêta un moment, renifla l'air et partit ventre à terre en aboyant joyeusement.

La petite le suivit de son mieux, mais elle s'arrêta, tout à coup décontenancée, devant un endroit où le chien avait disparu; le fouillis des arbres était si épais qu'elle ne pouvait avancer.

Pourtant, elle se baissa et, rampant à terre, les deux mains étendues, se déchirant aux branches, y arrachant ses cheveux, elle suivit le chemin tracé par Médor, et elle arriva toute meurtrie, toute ensanglantée, devant une tour à mine sévère, la tour où Paule gémissait.

Elle ne la regarda pas, tout occupée d'un autre spectacle qui frappait ses yeux d'affamée. (A suivre).



ABONNEMENTS
Suisse 1 an 6 fr.
Etranger 1 an 6 fr.
payable
Prix du numéro
On s'abonne aux bureaux moyennant 30

Lettre
Monsieur

Dans la grande actualité des socialistes...
Permettez de vous dire qu'il pense de...
La première séance grandiose...
En Suisse, le mécontentement doctrine...
Nos populations les petits bras du socialisme...
Lors de mon ce qui m'a p...
dacteur, c'est...
fillettes me...
que « le bon...
pauvres ». Po...
du fiel de la...
dans le monde...
cet axiome...
et des jours...
bêtise. Vous...
jardins de la...
herbe aussi...
ments de ré...
d'enfant.

POUR CARNAVAL!

vous trouverez un

Choix incomparable en

Satinette 1 ^{re} qualité	le mètre	1.25
Satin pétale très brillant	le mètre	1.95
Satin soie largeur 60 cm., superbe brillant	le mètre	3.95
Collerettes Loups	GRAND CHOIX dans tous les	
noirs et couleurs depuis		0.50
Accessoires		

GRANDS MAGASINS AU LOUVRE BULLE

Attention! les Masques

A l'occasion des fêtes de Carnaval, nous distribuons aux costumes les plus originaux représentés soit en groupes, couples ou masques individuels, un 1^{er} prix de Fr. 20.—, un 2^{me} prix de Fr. 10.— et un 3^{me} prix de Fr. 5.—.

Une commission spéciale passera lundi, le 20, dès 22 h., dans la salle du bal public de l'Hôtel des Alpes-Terminus, à Bulle. — Les conditions de ce concours sont à la disposition des intéressés à la Caisse du

MAGASIN AU LOUVRE

Pour ENTREPRENEUR A VENDRE
à La Tour-de-Trême, sur route cantonale, BÂTIMENT NEUF, avec logement, (9 pièces), Vaste remise, garage, jardin, verger, place formée de plus de 100 m². Facilité de paiement.
S'adresser par écrit, sous P. 336 B. à Publicitas, Bulle

On demande Jeune fille
de confiance, 15 à 16 ans, pour aider au ménage.
S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 7097 B.

A vendre 2 chars de foin.
Chez SCYBOZ Joseph, LA TOUR.

On cherche
pour Genève un bon vacher pour écurie moderne. Bon gage et bons traitements. S'adresser jusqu'à mercredi soir à la Croix Blanche, à VUADENS.

A vendre une jolie poussette anglaise.
S'adresser à MAGNIN Louis, aux Roseyres, LA TOUR.

A VENDRE
chez Pache Julien, à Vuadens, 3 à 4 stères de bois de sapin coupé pour le potager et 100 fagots écorce bien secs.

A VENDRE
d'occasion un fort vélo de dame, à l'état de neuf, et une luge avec chenaquet.
S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 7101 B.

A VENDRE 6 porcs de 5 mois
ainsi qu'un char à pont sur ressorts; conviendrait pour boucher ou primeurs.
S'adres. à Joseph Castella, Rue du Moléson, Bulle.

MISES PUBLIQUES
Pour cause de cessation de commerce, le soussigné vend en mises publiques, le vendredi 17 février à 9 h. 1/2 du matin, son matériel de Maçonnerie, Gypserie, Peinture; marchandises, diverses couleurs, etc., etc., échelles à coulisso, échelles parisiennes, planches à tapisser, 3 paires mouffes, perches, chevilles, bidons, un beau clavier-poulailler ainsi que plusieurs objets trop longs à détailler.
R. CANDOLFI, BROU,
TRAVAUX D'IMPRESSION à l'IMPRIMERIE DU JOURNAL

CARNAVAL

le choix le plus grand se trouve

A L'INNOVATION, BULLE

Satinettes et Fulgurant pour costumes toutes couleurs.

Loups - - - Visagères

Chapeaux - Bonnets - Perruques.

Accessoires nouveaux, très grand choix.

Voyez nos Collerettes les plus belles et les meilleur marché.

— Timbres-escompte. —

LIQUIDATION TOTALE des CHAUSSURES
Belles occasions, fort rabais. Profitez, l'article est en hausse.
COOPÉRATIVE DE CONSOMMATION, BULLE.
Grand'Rue 26.

GRANDE VENTE DE MEUBLES
Chambre à coucher Louis XV, armoire à 2 portes avec glace cristal, lavabo, commode marbre et 1 glace, 1 grand lit de milieu, matelas bon crin, 1 table de nuit marbre, le tout fr. 650.—. Chambres complètes, fr. 850.— et 450.—; 12 lits occasion, complets, noyer massif, fr. 75.— à 130.—; 4 canapés de fr. 40 à 90; couchettes, fr. 30 à 60; tables rondes, fr. 35 à 55; divans moquette, fr. 130 à 170; dessertes, fr. 130 et 240; commodes, fr. 50 à 180; tableaux, 4 fr.; tapis passage, tapis de table velours, 10 fr.; tables de nuit, 15 et 20 fr.; bureaux-secrétaires, tables-rallonges, 90 fr.; salle manger, bois dur, 8 pièces, 450 fr.; armoire à 2 portes, 130 fr.; lavabo, 20 fr., tabourets, 2 fr. 50.

AUX MEUBLES NEUFS ET D'OCCASION
A. DELALOYE-SEMBLANET
Rue de Vevey, 180 — BULLE — Téléphone 156.

Tabac „Schürch“ pour la pipe

Sambo

est vraiment un tabac qui vous plaira. Quel arôme! et comme il se fume!
Vraiment un plaisir — et dire que les 50 gr. ne coûtent que 35 cent.
Manufactures de Tabac Réunies S. A., Soleure.

Crédit Gruyérien BULLE

Situation au 31 décembre 1927.

Total du Bilan	Fr. 11.023.488,81
Total des Dépôts	„ 9.438.978,34
Capital et Réserves	„ 1.230.000.-

Toutes opérations de BANQUE et de CHANGE aux meilleures conditions.

Café de malt Kathreiner Kneipp
la santé de la famille. 80 Cts le paquet d'un 1/2 kg.

Collège Maria Hilf, SCHWYTZ.
Institut des Evêques de Colre, St-Gall et Bâle.
Gymnase. Ecole technique. Ecole commerciale.
COURS PRÉPARATOIRE SPÉCIAL s'ouvrant après PAQUES et en octobre pour les élèves de langue française désirant apprendre l'allemand, Pour tous renseignements s'adresser au RECTEUR.

Vente de bois de moule.
La Commune de LES-SOC expose en vente par voie de soumission 32 stères de bois à papier et 80 stères sapin 1^{er} choix, déposés près du village.
Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions auprès de M. le Syndic pour le lundi 20 février, à 20 h.
L'Assoc, le 7 février 1928.
Par ordre: Le Secrétaire.

A LOUER
à La Tour-de-Trême, à 3 minutes de la ville et près de la halte Bulle-Broc une belle CHAMBRE meublée, propre et chauffable.
S'adres. à Paul RUFFIEUX, forestier cantonal, LA TOUR.

GARDE-GÉNISSES
cherche place.
S'adresser à PUBLICITAS, Bulle, sous P. 7080 B.

ALPAGE
(Jura Vaudois).
On engagerait comme aide berger pour la saison 1928 un jeune garçon, robuste, de confiance et sachant traire. Références exigées. Faire offres, Case postale 2796, Avenches (Vaud).